



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 15 Juillet 2009

Date de la convocation 8 Juillet 2009	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle Georges BRASSENS Clermont l'Hérault
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M.SATGER Jean-Noël, Mme CAER Michèle, BRIGNAC : M.JURQUET Henri, M.MARTINEZ Christian, M.VEDEL Jean-Louis, CABRIERES : M.MATHIEU Alain, M.GUELTON Jacques, CANET : Mme FABRE Maryse, M.SEGURA René, M. BORE Jacques, M.MALBEC Sylvain, CEYRAS : M.LACROIX Jean-Claude, Mme FLOUROU Jocelyne, Mme BARRE Berthe, CLERMONT L'HERAULT : M.GARROFE Gilbert, Mme GUERRE Marie-Hélène, M.FABREGUETTES Bernard, Mme HUBERT Myriam, Mme CAZALET Claude, Mme MILAN Andrée, M.GUY Jean-Paul, M.BARON Bernard, Mme SEGARRA Christine, Mme MEDIANI Paquita, FONTES : M.BRUN Olivier, M.BAISSE Robert, Mme MIRET Christiane, LIAUSSON : M.SOULAYROL Alain, LIEURAN CABRIERES : M.BLANQUER Alain, Mme PUJOL MONNIER Chantal, MERIFONS : M.VIALA Daniel MOUREZE : M.NAVAS Gabriel, M.VALLAT Yves, NEBIAN : M.BARDEAU Francis, M.DRUART David, M.ESTEVE Bernard, OCTON : M.COSTES Bernard, M.LUGAGNE Jérôme, PAULHAN : M.SOTO Bernard, M.DUPONT Laurent, M.LOPEZ Daniel, M.QUEROL Jean-François, M.LEBREAU Jean-Jacques, M.BAUDOT Bernard, PERET : M.BILHAC Christian, SALASC : Mme FONT Chantal, M.COSTES Jean, VALMASCLE : Mlle VALENTINI Martine, VILLENEUVETTE : M.VIDAL Eric,</p> <p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>M.GARCIA Alain à M. SATGER Jean-Noël M. MONTAGNE Thierry à Mme CAER Michèle M. FAVIER Marc à Mme FABRE Maryse M.SAEZ Gérard à M.DUPONT Laurent M.LIEB François à M.DRUART David M.MONTAGNE Jacques à M.BILHAC Christian M.VALENTINI Gérald à Mlle VALENTINI Martine</p>		

Objet : Centre aquatique intercommunal – Dossier de demande de subventions

Monsieur Jean Claude LACROIX rappelle que le travail d'optimisation du projet de centre aquatique intercommunal porté en maîtrise d'ouvrage par la Communauté de communes sur CLERMONT L'HERAULT, engagé courant 2008 en partenariat avec l'équipe de maîtrise d'œuvre conduite par le Cabinet d'architecture DUVAL RAYNAL a abouti

récemment avec la délibération du Conseil communautaire du 4 mars 2009 approuvant l'avenant au contrat de maîtrise d'œuvre relatif à cet équipement en phase Avant Projet Détaillé (APD).

Il précise que le programme initial, revu et corrigé au regard des capacités budgétaires de la Communauté de communes et toujours dimensionné en fonction des besoins du territoire a été redéfini et adapté.

Un dossier de consultation des entreprises a été remis par la maîtrise d'œuvre à la Communauté de communes début Juin 2009, pour des travaux qui sont programmés sur 18 mois à partir d'octobre prochain.

DEPENSES		RECETTES	
Travaux :	8 500 000 €	<u>Autofinancement :</u>	3 204 733 € (34,5%)
Acquisition foncières :	265 515 €	<u>Co-financement :</u>	
Honoraire MOP :	463 493 €		600 000 € (6,5%)
Mission d'assistance AMO :	10 500 €	Etat (CNDS) :	3 000 000 € (32%)
CSPS / Contrôle Technique :	44 930 €	Région Languedoc Roussillon(*) :	2 520 000 € (27%)
Fouilles archéologiques :	33 474 €		
Mission DSP :	6 820 €	Département :	2 520 000 € (27%)
TOTAL HT :	9 324 733 €	TOTAL HT :	9 324 733€

(*) Dont 1 000 000 € notifiés en juin 2006.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil Communautaire ouï l'exposé de Monsieur LACROIX et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

AUTORISE Monsieur le Président à solliciter auprès de chaque organisme financeur une subvention au taux le plus élevé possible et à signer lesdites demandes de subvention auprès de l'Etat, du Conseil Régional et du Conseil Général de l'Hérault.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de Communes du Clermontais,

Alain CAZORLA